

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	24 (1936)
Heft:	476
 Artikel:	A travers les sociétés
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-262310

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mouvements désagréables, avec le sourire souvent. A quelques pas la police surveille.

Rue Saint-Séverin, quartier à la population — féminine surtout — peu ouverte aux idées féministes, le « bureau de vote » est un peu à l'écart, en face de l'église dont la carrière ramassée semble s'accroître de vieillesse. La propagande se fait avec peine: « Toute l'éducation des femmes est à faire, génit le jeune homme de planter; je suis sûr que mon urne contiendra surtout des bulletins verts. C'est mortifiant. »

Le scrutin ferme à 18 heures; ce fut l'exode des grands cartons vers le Palais de la Mutualité, où devait avoir lieu le dépouillement. En voici en gros les résultats: 14.732 bulletins, dont 11.288 pour les candidates, et 3414 de principe pour le vote des femmes.

A titre comparatif, un journal parisien ajoute: « La cause du suffrage des femmes est en progrès considérable. Il faut, en effet, comparer les 14.732 bulletins recueillis dans un arrondissement comptant deux circonscriptions, et 37.000 voix, aux 18.200 bulletins recueillis aux élections municipales de mai dernier dans le XVIII^e arrondissement comptant sept circonscriptions et 85.000 voix. »

Il convient toutefois de ne pas se laisser impressionner trop par la fameuse « élégance des chiffres », la récolte des bulletins de cette première démonstration ne pouvant, en effet, se faire sur des bases aussi précises que les votes officiels. Cette simple réserve n'enlève du reste rien à l'effort et à l'entraînement qui furent déployés au cours de cette campagne électorale « blanche », où l'on se dépensa allègrement.

MAY BORLOZ.

L'Assemblée de printemps du Cartel romand H. S. M. à Nyon

C'est le vieux théâtre qui, tout fleuri et garni de plantes vertes, accueillit cette année les délégués du Cartel.

Il n'y avait pas beaucoup de monde, malheureusement. La lecture des rapports de l'activité des diverses Commissions permit de réaliser plus clairement encore combien cette activité est intense et variée. Nous apprîmes ainsi que deux films furent tournés l'an dernier: *Le Criminel inconnu* et *La Fille du Capitaine*. Le canton de Vaud semble rester en arrière et ne pas s'intéresser comme il le faudrait à l'effort de propagande fait par le cinéma populaire... (Pauvres Vaudois, ils ont toujours tant de peine à se dédier !) Le Dr de Senarcens présenta, à la place du Dr. Revilliod retenu par la maladie, un rapport très court sur l'hygiène alimentaire, mais combien spirituel et amusant, dans lequel il démontre le danger de l'excès dans toutes les théories médicales ou scientifiques absolues. Les uns déclarent la pomme de terre dangereuse; les autres, la viande; les autres, le pain..., alors qu'on peut affirmer que tous ces aliments sont utiles et doivent figurer dans les régimes alimentaires rationnels.

La Commission a cherché à remettre en valeur le pain complet, plus sain et plus riche que le pain blanc.

Mme Brenner parla de l'enseignement ménager, du Salon des arts ménagers au Comptoir suisse de septembre 1935, dont le souvenir est dans toutes les mémoires, des Commissions organisées pour la diffusion des écoles ménagères; tandis que le rapport sur l'antialcoolisme signale l'intéressante campagne antialcoolique entreprise en Valais, et qui aboutit (ô miracle !) à la création d'une section d'abstinence aux Hautes-Alpes et à Evolène. Pour qui connaît bien le Valais alpin, on peut parler de succès.

Mme Dr. Lambossy (Genève) rapporta ensuite sur l'hygiène dentaire et annonça que plusieurs localités du canton de Vaud avaient organisé un service dentaire régulier et gratuit. La Commission de préservation morale, fondée ce jour-là, pense organiser des entretiens avec les jeunes par l'intermédiaire des groupes de jeunesse. Enfin, le secrétaire général, M. Veillard, exposa rapidement les conclusions du travail qu'il a préparé en vue de la Conférence internationale de service social à Londres, en juillet prochain. Ce travail sera discuté et repris à la séance d'automne du Cartel; c'est pourquoi nous n'en parlons pas aujourd'hui.

La Fille du Capitaine fut, pour terminer, projetée sur l'écran. Puis, sous la pluie qui embrayait la silhouette du vieux château de Nyon, l'on se sépara, ayant le sentiment de l'absolue nécessité du Cartel, et la certitude de son œuvre très importante.

L. H. P.



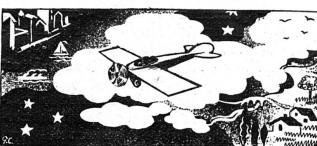
Les Expositions

A l'Athénaïe: (Genève) Mme Nathalie de Büren

Exposition à ne pas manquer que celle des sculptures, aquarelles et dessins de Mme de Büren. C'est un art à la fois statique dans sa solidité (exemple, son *Ophélie*), et dynamique, telles sa *Danse* et son *Eve* s'élançant vers la vie; un art fait de puissance, d'équilibre et de grâce féminine avec ce que ce mot comporte de sensibilité.

Mêmes traits dans ses aquarelles, d'une couleur dense et riche, dans ses *Martiniquaises*, dans sa *Palmeraie* agitée sous le vent, où courent des femmes, et dans ses somptueux poissons des pays chauds.

PENNELL.



Correspondance

Neuchâtel, 2 mai 1936.

Mademoiselle la Rédactrice,

L'article paru dans le dernier numéro du *Mouvement* sur « la participation des femmes à l'activité des Eglises en Suisse » appelle une légère rectification: « L'Eglise libre neuchâteloise, — y lit-on, — à l'encontre des autres Eglises libres, se montre moins libérale que l'Eglise nationale. » En fait, les paroissaines de ces deux Eglises possèdent exactement le même droit: celui d'écrire les pasteurs, et de voter dans les assemblées de paroisses. L'Eglise libre (ou plutôt: indépendante) l'a admis en 1910, et l'Eglise nationale en 1916. Voilà la seule différence. C'est donc l'appréciation inverse qui serait de mise.

Veuillez, Mademoiselle, recevoir mes sincères salutations.

E. PORRET.



Nouvelles des Sections.

LAUSANNE. — Cette Association a tenu le 30 avril au Lycée, en présence d'un nombreux public, son Assemblée générale annuelle, sous la présidence de Mme Antoinette Quinché, avocate. Celle-ci, après avoir adressé des vœux de guérison à Mme Dutoit, a présenté le rapport annuel: citons parmi les nombreux faits, démarches, etc. que rappelle ce rapport et dont la plupart sont déjà connus des lecteurs de ce journal, le récent arrêté du Conseil d'Etat prévoyant que des femmes pourront être adjointes aux conseillers de profession qui assisteront les offices communaux d'apprentissage: toujours en sous-ordre! Des démarches étaient entreprises auprès de la Radio pour que soient reprises les causeries d'intérêt féminin, et Radio-Genève a bien voulu céder au Cartel des Sociétés féminines vaudoises qui préside Mme Fonjallaz, les cinq causeries de juin et une causerie en juillet (le lundi à 18 heures) pour traiter d'intérêts féminins, mais avec interdiction d'y parler du vote des femmes.¹ Oui, nous en sommes-là au mois de mai 1936!...

La gestion et les comptes de l'Association ont été adoptés sans discussion. Mme Ries a présenté ses doléances de bibliothécaire: personne ne consulte la documentation, dépendant fort intéressante, de la bibliothèque, où l'on trouve notamment la collection complète du *Mouvement*; ;

¹ C'est nous qui soulignons (Réd.)

ration professionnelle de l'employée de maison, respect de sa personnalité par la maîtresse de maison et les membres de la famille, respect aussi des loisirs accordés à l'employée, et jouissance pour celle-ci de conditions de logement convenables, avantages économiques du service domestique. Toutes ces questions, malgré de grosses difficultés de réalisation, sont présentées dans ce film de façon claire et même dramatique parfois.

Sous les auspices du Cartel genevois H.S.M. et de la Commission ménagère genevoise, le public a pu faire la connaissance de Rose et de ses amies dans deux séances données à la Salle Centrale, dans neuf séances à la campagne, et dans une séance organisée par l'Association féminine pour l'Education nationale. Partout nos trois héroïnes ont rencontré l'accueil le plus chaleureux, et leurs aventures au dénouement si heureux contribueront certainement à ramener bon nombre de jeunes filles vers le service de maison, et à faire comprendre aux maîtresses de maison la part immense qu'elles peuvent prendre dans l'amélioration des conditions de travail du service de maison.

S. Br.

Concours musical.

Le concours de piano, exceptionnellement intéressant, organisé par le Lycée-Club suisse a eu lieu le 26 avril à Berne. Le jury, composé des pianistes: Marie Panthès, Lycéenne, hors-concours, J.-F. Hirt, professeur au Conservatoire de Berne, et Ch. Lassieur, professeur au Conservatoire de Lausanne, a décerné le « Prix de Cévenne et du Lycée de Suisse » à Mme Suzanne Stroum, du Lycée de Bienn. Les concerts organisés pour la lauréate auront lieu à Bruxelles le 20 mai, et à Amsterdam le 23 mai.

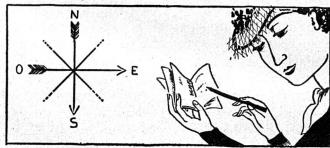
Devant l'égalité d'autres exécutions remarquables, le sort a désigné Mme Michels Kirchofer (Bâle), pour accompagner le concert avec instrumentiste de l'an prochain, car cette première expérience s'était révélée un vrai succès, la Commission musicale se promet de la renouveler.

Mme S. Bonard a fait un appel en faveur de notre journal qui voit diminuer fâcheusement le nombre de ses abonnés. Résultat: trois abonnements et un don de 5 fr.

La séance s'est terminée par une forte intéressante causerie de Mme Dr. Elsa Meier, spécialiste des maladies nerveuses, à Lausanne, qui a traité ce sujet nouveau: *De la notion d'infériorité chez la femme comme facteur de névrose*. C'est le docteur professeur Adler, précédemment à Vienne, aujourd'hui à New-York, qui a constaté que la notion d'infériorité que l'on cultive soigneusement chez la femme, infériorité civique, politique autant que physique et intellectuelle, est la cause de troubles nerveux, dénivéroses plus ou moins graves, de perversions sexuelles et même de la prostitution. Mme Meier, qui donne régulièrement au Secrétariat vaudois de l'enfance des consultations pour les enfants nerveux et difficiles, a cité des exemples frappants du danger de cette notion d'infériorité. L'obtention du suffrage féminin ne peut à elle seule la supprimer; elle y contribuera cependant.

Le Dr. Muret merci chaleureusement la conférencière et engagea l'auditoire à réagir contre le complexe d'infériorité des femmes. Un thé a permis de poursuivre assez tard la discussion et les échanges de vues.

S. B.



Carnet de la Quinzaine

Samedi 9 mai:

BERN: Jubilé du 50^e anniversaire de la fondation de l'Union suisse des Amies de la Jeune Fille. Salle de paroisse de l'Eglise St-Jean, 10 h. à 18 h.: Séance administrative. 20 h.: Soirée familiale.

Dimanche 10 mai:

BERN: Deuxième journée de la fête de Jubilé des Amies de la Jeune Fille. Cathédrale, 10 h. 30: Culte. Musique *Coup d'œil sur ces cinquante années*, par Mme Hahn et Eckenstein. — 13 h.: Worb, Hôtel Loewen (départ par train spécial): Banquet officiel. — 14 h. 30: Réception au château de Worb.

Lundi 11 mai:

BERN: Troisième journée de la fête de Jubilé Hôtel Bristol, 9 h.: Culte. — 9 h. 30: *Le travail féminin, difficulté et possibilités. Le placement: ses conditions en Suisse*, par Mme N. Jaussi, secrétaire à l'Office fédéral du Travail. *Le placement: sa technique*, par Mme Walder, directrice du Bureau d'orientation professionnelle de Frauenfeld. *Le placement: les maîtresses de maison, les renseignements, expériences d'un bureau des Amies de la Jeune Fille. Discussion*. — 12 h. 30: Diner en commun. — 14 h.: *Coup d'œil sur l'œuvre internationale*, par Mmes A. Kurz, présidente, et Madel. Wavre, secrétaire du Bureau International.

(N. B.: Tous les membres et amis de l'Union suisse des Amies de la Jeune Fille sont invités à assister au Jubilé. S'adresser pour tous renseignements à Mme Schaedelin, Herrensgasse, 9, Berne.

Id. GENEVE: Soroptimist-Club, local du Lycée, 1, rue des Chaudronniers: 19 h. 30: Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invités. Musique.

Vendredi 15 mai:

VEVEY: Groupe Suffragiste, Confiserie Graf, 20 h. 30: Assemblée générale. Rapports statutaires. — Femmes d'hier et d'aujourd'hui, causerie par Mme L.-H. Pache (Lausanne).

Mardi 20 mai:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

Vendredi 23 mai:

BERN: Journée lycéenne. 15 h.: Visite du Salon national (Musée des Beaux-Arts). — 17 h.: Thé offert par le Lycée de Berne. — 20 h. 15: Concert d'arts suisse.

Id. GENEVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Assemblée générale. Ordre du jour: Courts aperçus des diverses activités de l'Union. Elections du Comité.

Samedi 23 mai:

BERN: Journée lycéenne. 10 h. 30: Visite de l'exposition Ferd. Hodler (Kunsthalle). — Après-midi: 2^{me} visite au Salon national, ou excursion sur le lac de Thoune.

Cordiale invitation à tous les membres des Clubs suisses.

Vacances à Vermala

sur SIERRE

FOREST-HOTEL (Altitude 1700 m.)

Pays du soleil et de la tranquillité. La situation de l'hôtel entouré de forêts de sapins, face aux Alpes et dominant la vallée du Rhône, est une merveille. Service d'auto entre Montan-Gare et Vermala. Excursions dans la région du Wildstrubel. Prix abordables pour passagers et pensionnaires. Repas végétariens ou régime sur demande.

Saison juin-octobre. — Prospectus.

Mme ZUFFEREY-BAUR, DIR.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE